CARTOGRAPHIE

EMPLACEMENT DES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

IMPLANTÉES PAR TERRITOIRE D'ÉNERGIE 90

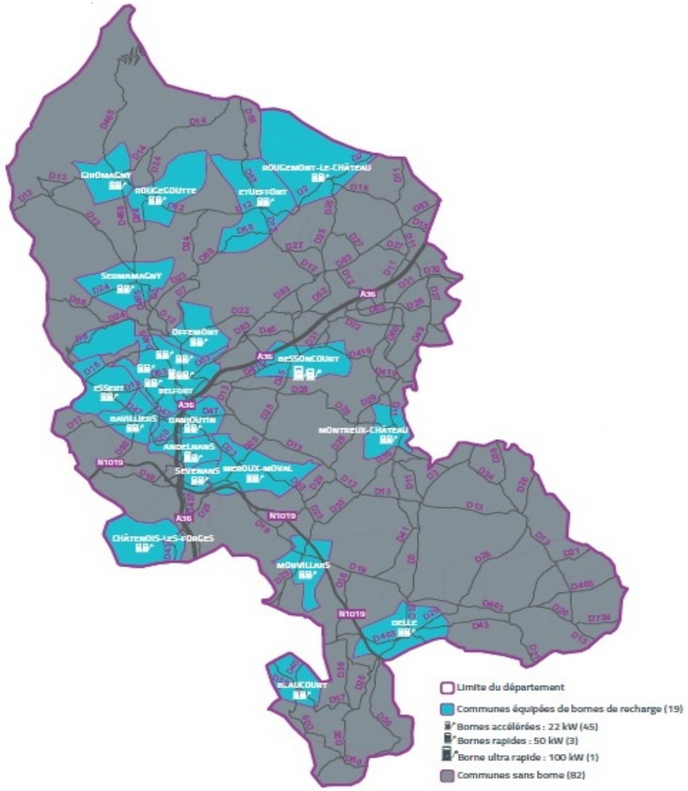

COMMANDER, UTILISER LE BADGE RFID ELECTROMAPS ?

Il suffit de se connecter sur le site : www.electromaps.com/fr/partenaires/citeos/bfc et de commander un badge. Ce dernier vous est envoyé à domicile.
A réception de votre badge activez votre Pass depuis l'application mobile ou l'espace personnel. Pour cela :
- Téléchargez l'application Electromaps
- Allez dans la section "Compte" de l'application
- Cliquez sur "Carte RFID"
- Activez votre pass en renseignant le code d'activation inscrit sur votre pass Electromaps reçu.

PAIEMENT

Trois solutions possibles.
1 - Par badge RFID Electromaps. Approchez votre badge du lecteur du point de charge et attendez l'autorisation de recharge. Branchez le câble. Pour terminer, approchez votre badge RFID du lecteur de point de charge et attendez que le point autorise la finalisation. Débranchez le câble. Le tarif de la recharge est automatiquement déduit du solde de votre compte en ligne et un récapitulatif de la session sera disponible dans la section "Recharges".
2 - Via un smartphone en se connectant à l'application mobile préalablement téléchargée ou depuis le QR code apposé sur la borne.
3 - Par le biais d'un terminal de paiement si la borne en est équipé. A la fin de la charge, passez votre carte bancaire sur le terminal de paiement.

CONTACT

Service énergie
Tél. 03.39.03.43.25
service.energie@territoiredenergie90.fr
1 avenue de la Gare TGV - La Jonxion 1
90400 MEROUX-MOVAL
www.territoiredenergie90.fr

ASSISTANCE ELECTROMAPS
09.69.32.24.47 / info@electromaps.com
Joignable 24h/24 et 7j/7

Février 2025 - Mise en page : Territoire d'énergie 90 - Impression : Estimprim à Autechaux

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE
SUR LE TERRITOIRE DE BELFORT

territoire d'énergie 90

GUIDE D'UTILISATION

DES BORNES DE RECHARGE pour véhicules électriques

" Notre énergie au service de vos énergies "

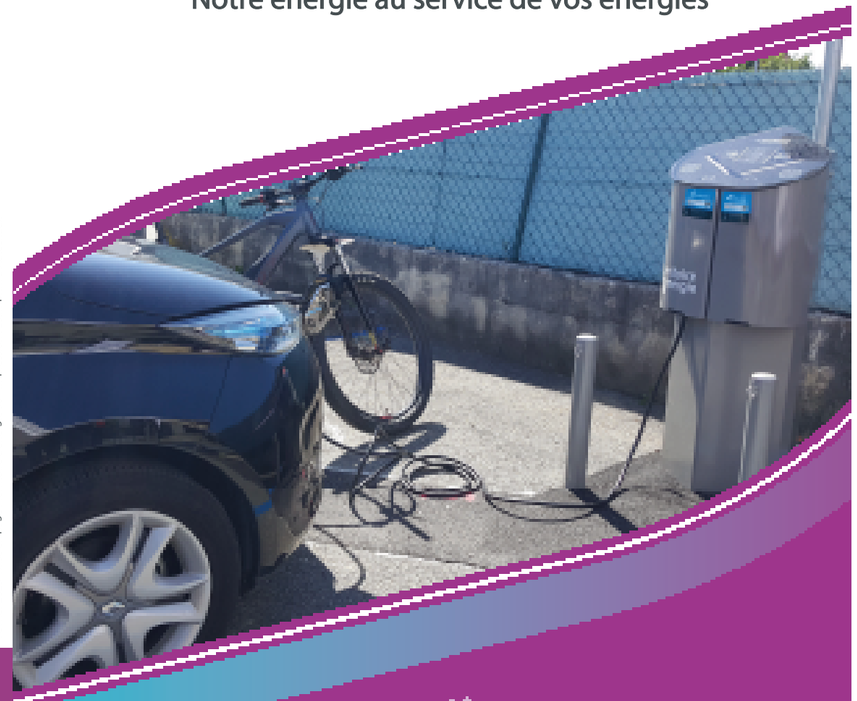

CONTEXTE

Territoire d'énergie 90 s'est engagé dans la mobilité électrique sur le Territoire de Belfort pour rouler propre, en partenariat avec les communes qui mettent à disposition des places de stationnement.

INSTALLATION DES BORNES

Au total, Territoire d'énergie 90 a implanté 49 bornes sur 19 communes, dont 13 sur la ville de Belfort.
Chaque borne dispose de deux points de charge, ce qui permet de charger 2 véhicules simultanément. Les bornes sont situées sur des parkings accessibles 24h/24 et 7j/7, en zones résidentielles ou en zones d'activités commerciales.

TYPE DE BORNES

Sur les 49 bornes publiques installées sur le département par Territoire d'énergie 90 :

- 45 bornes dites «normales» équipées de prises domestiques et de prises T2 (prise de la majorité des véhicules électriques).
- 4 bornes dite «rapides», est équipée de prises T2, ComboCCS et CHAdeMo.

Borne normale

Borne rapide

Modèles de prises :

- Domestique
- T2
- ComboCCS
- CHAdeMo

POUR QUI ?

Les bornes s'adressent à tous les utilisateurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables mais aussi de deux roues : vélo, scooter et trottinette (branchement sur une prise domestique).

Assistance téléphonique electromaps : 09.69.32.24.47

DISPONIBILITÉ, PUISSANCE DES BORNES

Pour connaître la disponibilité des bornes en temps réel, consulter la carte sur le site Electromaps : https://map.electromaps.com/fr ou sur l'application mobile Electromaps.

Disponible *occupé* *hors service* *pas d'infos*

Plus il y a d'éclairs (de 1 à 4) sur l'icône, plus la borne concernée est puissante

3 à 7 kW *11 à 22 kW* *≃50 Kw* *100 à 200 kW*

Chaque emplacement est équipé d'une boucle de détection de présence d'un véhicule, ce qui permet de contrôler :

- la rotation des véhicules et éviter les stationnements hors charge.
- le stationnement abusif par des véhicules non connectés aux bornes (envoi automatique d'un mail aux autorités concernées pour verbaliser si besoin).

TARIF

Le tarif prend en compte à la fois la durée de la charge et l'énergie consommée.
Coût de la charge = consommation + durée

Bornes accélérées	Bornes rapides	Bornes ultra rapides
22 KW	50 KW	100 KW
0,60 € / kWh	0,60 € / kWh	0,60 € / kWh
plus 0,02 €/minute après 180 mn de branchement	plus 0,03 €/minute après 90 mn de branchement	plus 0,05 €/minute après 60 mn de branchement
Tarif nuit : de 19h00 au lendemain 9h00 pas de tarification au temps.	Pas de tarif de nuit	Pas de tarif de nuit

Une tarification la nuit pour les bornes accélérées (22 KW)

De 19h00 au lendemain 9h00 pas de facturation au temps. Les utilisateurs de bornes qui ne peuvent pas se recharger à domicile pourront laisser leur véhicule en charge toute la nuit sans autre coût que la consommation électrique.

Comment se charger ?

1. BRANCHEZ LE CÂBLE CÔTÉ VÉHICULE

2. IDENTIFIEZ-VOUS POUR DÉVEROUILLER LA BORNE

- VOUS AVEZ UN BADGE ELECTROMAPS, présentez-le devant la borne.
- VOUS ÊTES UTILISATEUR OCCASIONNEL (vous n'avez pas de badge)
  Vous pouvez vous charger sur les bornes avec votre smartphone :
  - utilisez l'application mobile Electromaps. Pensez bien à noter le code de dévérouillage
  - ou scannez directement le QR code situé sur le point de charge.
  - ou si la borne est équipée d'un terminal de paiement, utilisez votre carte bancaire sans contact

  Un mot de passe associé à la session s'affiche sur l'application ou le site web : vous devez le retenir, vous en aurez besoin pour arrêter la charge (sécurité pour empêcher des tiers malintentionnés d'arrêter la charge à votre insu) et récupérer votre câble.

3. BRANCHEZ LE CÂBLE CÔTÉ BORNE s'il n'est pas attaché à la borne. Votre véhicule se charge.

4. DÉBADGEZ OU TAPEZ LE CODE DE DEVEROUILLAGE associé à votre cession

ARRÊT de la charge

5. DÉBRANCHEZ LE CÂBLE DES 2 CÔTÉS
   Pensez à refermer la trappe